

### CHRS Aurillac

91, avenue de la République  
B.P. 426  
15004 AURILLAC CEDEX  
Tél : 04-71-48-63-23  
E-mail : chrs@anef15.fr

### CHRS Antenne Saint-Flour

3, avenue du 11 novembre  
15100 SAINT FLOUR  
Tél : 04-71-60-39-18  
Fax : 09-61-01-86-28  
E mail :  
anef.saint-flour@anef15.fr

**Direction** : Madame BOIVENT Nathalie

Votre accueil en CHRS s'inscrit dans le cadre de la Solidarité Nationale, au titre de l'Aide Sociale d'Etat.

- **Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002** rénovant l'action sociale et médico-sociale qui formalise des outils permettant de garantir aux usagers leurs droits.
- **Loi n° 98-657** dite de Prévention et de Lutte contre les exclusions qui définit la vocation des CHRS à « accueillir - avec ou sans hébergement – les personnes et les familles en graves difficultés notamment économiques, familiales, de logement, de santé et d'insertion afin de les faire accéder ou les aider à retrouver leur autonomie personnelle et sociale ».

# LIVRET D'ACCUEIL



**ANEF CANTAL**

**CHRS « Espace »**

**CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE  
REINSERTION SOCIALE**

*Votre accueil au CHRS est temporaire. Il est lié à la réalisation de vos démarches et votre engagement dans la mise en place de votre projet.*

*Dans le respect de vos droits, des professionnels vous accompagnent dans différents domaines.*

